

## Opérations d'achat d'actions de la société (article L225-211 du Code de commerce)

L'assemblée générale des actionnaires du 9 avril 2008 a autorisé l'achat par la société de ses propres actions, conformément aux finalités suivantes :

- animation du marché à travers un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers,
- attribution d'actions aux salariés dans le cadre des dispositions légales,
- achat pour conservation et remise à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe,
- annulation des actions.

Les achats d'actions par la société au titre de ces autorisations ont été réalisés :

1 - directement par la société, entre le 1<sup>er</sup> janvier et 31 décembre 2008, avec pour objectif l'attribution d'actions aux salariés dans le cadre des dispositions légales :

	Nombre de titres	Prix moyen pondéré	Montant
Achats	17 004	23,01 €	391 296,22 €

2 - dans le cadre de l'animation du marché à travers le contrat de liquidité conclu avec Fortis Bank.

➤ Période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2008

	Nombre de titres	Prix moyen pondéré	Montant
Achats	258 498	23,25 €	6 010 331,59 €
Ventes	139 379	26,89 €	3 747 347,35 €

Au 31 décembre 2008, le nombre de titres détenus dans le contrat de liquidité s'élevait à 163 642.